

FÉDÉRATION CANTAL



PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH LAROQUEBROU 2020



SOMMAIRE

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

B) Présentation de l'ALSH.

1-Le territoire

2 -La structure

3- L'organisateur

4-Journée type

5 -Publics accueillis

6-Partenaires

7-Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1-Valeurs et intentions éducatives

2-Evaluation des actions

3-Communication, projet continu

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

PROJET ÉDUCATIF SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES :

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour « faire société ».

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main !

C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

DÉMOCRATIE

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

NOS 5 INTENTIONS EDUCATIVES :

CULTIVONS NOTRE IDENTITE :

Notre secteur d'activités, porté par un réseau d'acteurs professionnels, volontaires et bénévoles, engagés et mobilisés, est créateur de cohérence et d'équilibre entre les projets imaginés et les actions menées.

Nous agissons pour tous, du plus jeune au plus âgé, au plus près de chacun et dans tous les temps éducatifs de la personne.

La multiplicité de nos champs d'intervention nous confère une force unique, que nous cultivons et qui marque notre identité.

VOYAGEONS ENSEMBLE :

Publics, acteurs ou partenaires, tous différents mais tous réunis pour « vivre ensemble » de belles aventures éducatives !

Tout en partageant des projets communs, ils conçoivent, construisent et vivent des relations où chacun grandit.

L'humain au coeur, c'est le début d'un voyage qui nous rassemble !

EXPRIMONS NOS PEDAGOGIES :

Les pédagogies se nourrissent de l'observation, de l'expérimentation, de la découverte.

Nos « terrains de jeux » permettent à tous, publics, acteurs et partenaires, d'agir pour la construction de leurs temps éducatifs.

Une recherche constante, une expérience confirmée dans des domaines variés, une créativité vectrice d'innovation, un ancrage permettant de s'adapter aux réalités du moment et des individus impliqués déclenchent l'expression et motivent l'affirmation de nos pédagogies.

EXPLORONS NOS ACTIONS :

Plus que des activités, nous considérons nos actions de séjours et de loisirs comme des outils de transformation de la société.

Nous avons la certitude que le travail en commun, la transversalité des compétences, une organisation efficace autour d'un projet d'éducation commun, permettent la prise en compte des spécificités de chaque espace, des particularités de tous.

Parfois architectes, parfois usagers, tous, nous sommes outillés pour explorer nos actions.

AGISSONS AVEC ET SUR NOS TERRITOIRES :

Espaces de vie, de proximité, espaces de découvertes, lieux d'accueil ; du local à l'international, le territoire est une zone d'adaptation, d'action, où naissent et vivent nos projets.

Co-construits, co-rêvés, toujours dans une écoute réciproque et une reconnaissance, ils rayonnent, à petite ou grande échelle, et donnent du sens, créent des ancrages.

À deux pas de chez soi ou dans une région inconnue, le territoire partage ses forces et ouvre à ses besoins. À nous d'agir !

LIENS AVEC LE TERRITOIRE

Communauté de Communes de la Chataîgneraie Cantalienne

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Maurs, du Rouget et de Laroquebrou.

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Communauté de Communes Hautes Terres

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs de Massiac et de Murat

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Cernin

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Commune de Saint Martin Valmeroux

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

NOTRE AMBITION, AU CARREFOUR DE NOS VALEURS ET DE NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

« FAIRE VIVRE LES MIXITÉS »

- * Lutter quotidiennement contre toutes les discriminations
- * Définir un cadre d'action (nos séjours et loisirs éducatifs) partagé par les publics et les acteurs
- * Faciliter l'accessibilité géographique et financière
- * Prendre en compte les situations personnelles
- * Reconnaître les compétences de chacun
- * Mettre en place un accompagnement de proximité
- * Réguler les inscriptions pour répondre de façon individualisée aux besoins de chacun et de façon collective à ceux de la vie du groupe

B) Présentation de l'ALSH.

1 - Le territoire

Le centre de loisirs de Laroquebrou fait partie de la communauté de communes Châtaigneraie cantalienne. Ce territoire compte **51 communes**, soit **21 378 habitants**, ce qui le place au 3e rang départemental en terme de démographie (derrière la CABA et Saint Flour Communauté).

2 - La structure

Le centre de loisirs de Laroquebrou est ouvert de 7h30 à 18h du lundi au vendredi, 7 semaines par an. La première semaine de chaque petite vacance scolaire (hiver, pâques et toussaint) et les 4 premières semaines des vacances d'été. Il est fermé pour les vacances de Noël.

Le centre de loisirs accueille les enfants dans les locaux de l'école primaire. Deux salles ainsi qu'une cour lui sont réservées.

- 1 salle principale (commune avec le relais petite enfance), sert aussi de bureau pour la direction
- 1 salle d'activité manuelle (sert de salle de sieste également)
- 1 réserve pour le matériel pédagogique
- 1 restaurant scolaire dans les locaux de l'EHPAD du Floret

3 - L'organisateur

La **Fédération des Associations Laïques du Cantal** est la fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement. Bien implantée sur le territoire, la F.A.L fédère aujourd'hui 180 associations cantaliennes et plus de 6500 adhérents.

Ses activités sont réparties sur plusieurs secteurs dont la gestion de 7 structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et la halte-garderie de la station du Super-Lioran.

La F.A.L du Cantal est donc en partenariat avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne pour gérer différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire, dont celui de LAROQUEBROU.

4 - Journée type

-**7h30 à 09h30** : Accueil des familles et des enfants, activités libre

-**9h à 9h30** : Rangement et rassemblement, présentation des activités, temps de parole, passage aux WC et répartition par atelier

-**9h30 à 11h30** : Activités créatives

-**11h30 à 12h00** : Rangement et temps récréatif en extérieur si possible, passage aux WC et préparation pour le repas

-**12h00 à 13h00**: Repas au restaurant scolaire

-**13h à 13h30** : Temps récréatif et préparation à la sieste pour les 3/4ans

-**13h30 à 14h30** : Temps calme pour les plus de 4 ans (lecture, dessins ou ateliers spécifiques), sieste pour les 3/ 4 ans

-**14h30 à 15h** : Rangement et rassemblement, passage au WC, levé de la sieste

-**15h à 16h30** : Activités physique en grand groupe

-**16h30 à 17h** : Goûter

-**17h00 à 18h00** : Temps récréatif et départ échelonné des enfants

Une fois par semaine l'ALSH propose une sortie, et des séjours d'une à quatre nuits sont également proposés en plus de l'organisation classique.

5 - Publics accueillis

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 17 ans.

Ils sont accueillis au quotidien sur la structure fixe et encadrés par des animateurs référents par tranche d'âge.

Un planning d'activités est proposé, correspondant aux catégories d'âge avec de manière générale, des créations « artistique » le matin et l'après-midi des grands jeux, du sport etc..

La journée type est composée comme l'exemple ci-dessus.

La régularité de ce type d'organisation permet aux plus jeunes de se repérer rapidement au niveau spatio-temporel. La référence à un animateur est la garantie d'une bonne compréhension de ce système.

Le temps d'accueil est un moment important de la journée, les enfants arrivent et s'installent à leur rythme. Ils peuvent jouer, dessiner, lire ou simplement ne rien faire.. L'animateur reste toujours disponible même si il n'organise pas forcément d'activités, il doit être présent et à l'écoute, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu, accueillir un « petit nouveau » et le mettre en confiance. Toute l'équipe doit rester disponible et agréable avec les parents tout en leur donnant les informations qu'ils recherchent.

A l'arrivée de chaque enfant, la personne responsable doit accompagner celui-ci dans les locaux et le confier à une personne de l'équipe d'animation. L'heure d'entrée dans le structure est notifiée dans un registre à cet effet, tout comme l'heure de départ. Cela implique donc que chaque départ soit expressément signalé au personnel présent. Si le représentant légal de l'enfant ne peut venir le chercher, il doit signer une autorisation permettant aux animateurs de le confier à la personne désignée.

Le règlement intérieur de l'ALSHest donné dès la première inscription.

6 - Partenaires

- La DDCSPP contribue au bon déroulement par le biais de ses contrôles mais de par son soutien pédagogique et réglementaire. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.

- La CAF accorde des aides financière aux familles et fixe des tarifs abordables en fonction des quotients familiaux.

- La PMI est aussi un partenaire puisque de par ses visites annuelles elle donne son avis auprès de la DDCSPP sur la bonne conformité des locaux pour l'accueil des 3/6ans.

- Depuis 2016, des chéquiers « Pass'Cantal » ont été mis en place par le Conseil Départemental pour permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans, d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Ils sont donc utilisables pour le centre de loisirs.

- La FAL 15 n'est pas seulement l'organisateur. Elle offre aussi la possibilité à tous les centres de loisirs d'accéder à divers supports pédagogiques. Notamment le prêt de matériel de sport, livre d'animation etc... Elle permet aussi de mutualiser des projets d'animation (culturelle, sportive, etc...) et peut proposer des séjours ou mini camps (dans ou hors département) mutualisés entre les différents ALSH dont elle a la gestion.

- Enfin, l'ALSH est un élément fort de la vie locale ; il doit être en mesure de développer des partenariats avec les acteurs locaux.

L'appoint pour les goûters et petits matériels est effectué chez les commerçants de proximité. Lorsque cela est possible, les intervenants extérieurs proviennent des associations locales.

7 - Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

L'équipe pédagogique est composée de :

- * Un(e) directeur/trice de l'ALSH
 - * Un ou plusieurs animateurs/trices en fonction des besoins d'encadrement de chaque période et dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - * Tout autre personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'ALSH (personnel de restauration notamment)
- Les rôles et fonctions de chacun peuvent être définis comme suit :

ROLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION	
Savoir être	Savoir faire
<p>-Etre ouvert à l'échange.</p> <p>-Etre force de proposition.</p> <p>- Etre un adulte référent ; <i>-attitude appropriée.</i> <i>-tenue vestimentaire appropriée.</i> <i>-langage adapté.</i> <i>-cohérence dans les attitudes.</i> <i>-respect des règles et des personnes.</i> <i>-veiller au respect des objectifs pédagogiques.</i> <i>-être vigilant et rigoureux sur l'organisation des activités et de la vie quotidienne.</i></p> <p>-Etre disponible et accessible.</p> <p>-Etre réactif et à l'écoute ; <i>-adaptabilité.</i> <i>-analyse de la situation.</i> <i>-prise de recul.</i> <i>-capacité à se remettre en question.</i></p> <p>-Adopter une attitude cohérente avec l'ensemble de son équipe.</p> <p>-Savoir communiquer à bon escient.</p> <p>-Etre en capacité d'informer et de communiquer ; <i>-avec les enfants.</i> <i>-partage, échange au sein de l'équipe.</i> <i>-avec les familles.</i> <i>-avec les partenaires extérieurs (prestataires, élus locaux...)</i></p>	<p><i>Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en œuvre le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier. -Evaluer le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet pédagogique. -analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. -proposer si nécessaire des réajustements. -Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. <p><i>Diriger les personnels.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Encadrer l'équipe ; <ul style="list-style-type: none"> -organiser le travail d'équipe. -savoir déléguer certaines tâches. -gérer les conflits -Accompagner l'équipe pédagogique ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier l'évaluation et le suivi des animateurs. -assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils, échange d'expériences, documents...) -mettre en place et utiliser des outils d'évaluation. -formuler une appréciation argumentée et censée sur les stages pratiques des animateurs stagiaires. <p><i>Assurer la gestion de l'accueil.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonner et organiser son travail. - Informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur, instructions départementales) - S'assurer de la bonne utilisation des locaux. - Gérer et suivre un budget. - Mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ; <ul style="list-style-type: none"> -inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents sanitaires. - S'assurer du suivi sanitaire des enfants ; <ul style="list-style-type: none"> -trousses pharmacies, suivi médicamenteux, registre d'infirmerie. <p><i>Développer les partenariats et la communication.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles et aux partenaires. - Favoriser la communication (affichages obligatoires) - Communiquer régulièrement en interne (organismes, animateurs) - Communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)

RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR-TRICE

Rôles	Fonctions
<i>Garant(e) de la sécurité.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connait les bases de la législation.- Met en application la réglementation.
<i>Responsable de l'hygiène de vie et de la santé.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Intègre les enjeux d'une vie quotidienne.- Respecte les besoins et rythmes de vie de l'enfant.
<i>Gère et anime des activités.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connait des techniques d'animation.- Connait les éléments constitutifs d'une séance d'animation.- Prépare, met en place et évalue ses séances d'animation.- Maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.
<i>Capable d'élaborer un Projet d'Animation.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent.- Propose son projet de façon compréhensible.
<i>Garant(e) du relationnel.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans un groupe.- Connait des techniques pour rendre la communication plus efficace.- Connait quelques mécanismes spécifiques aux situations de communication.- Est informé(e) des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.
<i>Est toujours en formation</i>	<ul style="list-style-type: none">- Analyse ses pratiques- Évalue son rôle dans tous les temps de son travail.
<i>Est u(e)n citoyen(ne) avant tout</i>	<ul style="list-style-type: none">- Sensible aux faits de société.- Connait les différentes responsabilités qui lui incombent par rapport à ses droits et ses devoirs.

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs de Laroquebrou cherche à répondre aux besoins des familles et de leurs enfants ; il a pour ambition d'être un lieu d'échange et de rencontres, d'écoute, d'information.

Le programme est organisé avec soin, dans le souci d'une cohérence avec le public et de proposer des activités diversifiées et enrichissantes.

L'équipe éducative doit assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, et favoriser son épanouissement. C'est dans ce contexte que nous souhaitons préparer les enfants à devenir autonomes, solidaires et responsables, à travers une participation active à la vie en collectivité.

1 - Valeurs et intentions éducatives

A - Intention éducative : Notion de bien vivre ensemble

Objectif général : Favoriser l'apprentissage de la vie quotidienne en collectivité

Objectif opérationnel : Chaque jour, les enfants participeront à la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Moyen : Mise en place de planning pour les enfants.

Objectif opérationnel : Chaque jour des responsables de rangement seront désignés

Moyen : Temps de discussion en début de journée pour nommer des équipes

Objectif général : Développer la coopération au sein du groupe

Objectif opérationnel : Au minimum 2 fois par semaine, les animateurs proposeront des temps de jeux ou de travaux manuels qui encouragent le travail commun (jeux de coopération, construction commune, grand jeu..)

Moyen : Formation d'équipe sans catégorie d'âge, réunion de préparation

Objectif opérationnel : Tous les jours, les plus grands aideront les plus petits lors des temps de vie quotidienne (repas de midi, lavage etc..)

Moyen : Formation de binôme

B - Intention éducative : Notion de respect de l'environnement

Objectif général : Favoriser la découverte de l'environnement

Objectif opérationnel : A chaque période de vacances scolaires, les enfants participeront à des activités en lien avec l'environnement.

Moyen : activités en lien avec l'environnement, intervenant

C - Intention éducative : Promouvoir le sport

Objectif général : Faire découvrir des nouvelles activités sportives et rendre le sport accessible à tous.

Objectif opérationnel : Les enfants participeront à des sports différents selon la période de vacances.

Moyen : BPJEPS APT présent sur la structure

D -Objectifs relatifs à l'équipe d'animation

Favoriser l'intégration de tous les animateurs dans l'équipe

Objectif opérationnel : Tous les animateurs stagiaires seront accompagnés d'un titulaire

Moyen : Formation d'équipe

E -Objectifs relatifs à la direction

Développer les échanges au sein de la structure

Objectif opérationnel : La directrice participera ou organisera au moins un temps d'activité par semaine

Moyen : Organiser l'activité avec les animateurs

Objectif opérationnel : Mise en place de réunion

Moyen : 1 réunion de préparation, 1 réunion à mi période, 1 réunion de bilan

2 - Evaluation des actions

En milieu de semaine, une réunion est organisée avec toute l'équipe d'animation. Celle-ci permet de faire le point sur les jours passés, les éventuels problèmes rencontrés, la modification du planning d'activités selon la météo, la fréquentation etc.. Elle permet aussi de prévoir la sortie de la semaine (généralement faite le jeudi ou vendredi)

A la fin de la période de vacances : Réunion avec toute l'équipe pour faire le bilan de la période (objectifs atteints, bilan des actions), retour à l'organisateur des différents papiers, distribution du questionnaire de satisfaction aux familles.

Un mois plus tard : réunion avec l'organisateur et les directeurs des autres centres, retour sur les bilans de satisfactions des familles, sur la fréquentation, prévision de la période suivante (date des sorties, journée inter-centre, mini-camps budget)

3 - Communication, projet continu

Nous travaillons régulièrement avec les autres ALSH de la Communauté de Commune Chataigneraie Cantalienne pour mutualiser les moyens et proposer des sorties ou intervenants dans le cadre des programmes d'animations. De ce fait, des journées inter-centre sont organisées à chaque période de vacances scolaires ainsi que des mini-camps qui s'intègreront ainsi au projet pédagogique.

La communication est mise en place sur le lieu d'accueil, avec un tableau d'affichage des programmations et des activités du centre de loisirs afin de donner aux parents une facilités d'accès à l'information sur les animations ou autres.

L'équipe reste disponible pendant les temps d'accueil pour informer les parents du déroulement de la journée ainsi que pour présenter les prochaines activités.

Validé le 03 Février 2020

Signature du représentant FAL15
Olivier VIDALENS (Responsable ALSH)
Fédération des Associations
Laïques du Cantal
Centre Laïque Antonin LAC
15012-AURILLAC CEDEX
Tél. 04.71.48.42.58 - Fax 04.71.48.80.39